

CRE : Des agent.es soucieux des usager.es surexposé.es aux risques!



Le service du Contrôle de la Recherche d'Emploi présenté pour redynamiser les demandeur.ses d'emploi dans leurs démarches d'insertion et sanctionner, sert au gré des plans gouvernementaux de bras armé du gouvernement pour asseoir ses politiques coercitives. Ceci sans prise en compte des risques encourus pour les personnels.

Des agent.es soucieux du respect des usager.es soumis au contrôle qui subissent de plein fouet l'augmentation des incivilités, la souffrance d'autrui, la désespérance sociale, l'illettrisme électronique des usager.es, etc... avec les troubles socio organisationnels, psycho sociaux associés.

Selon l'étude faite par la CSSCTC en décembre 2022, les augmentations des agressions via courriels et téléphone sont de + 60 % en 2021. Les agent.es du CRE sont particulièrement exposés à ce risque !
Pourtant ielles sont décrit.es par les usager.es comme humains et à l'écoute.



Lors de la campagne électorale, nul n'a pu ignorer l'augmentation considérable des contrôles de la recherche d'emploi initiée au premier semestre précédent la présidentielle et dans le dernier trimestre de l'année précédente !

Le SNU dénonce l'instrumentalisation des services du CRE à des fins purement électoralistes !

Le SNU ne s'en est jamais caché : le SNU est pour le remplacement des moyens dédiés au contrôle par des moyens plus nombreux sur l'accompagnement, qui permettent de mieux soutenir les usager.es, d'éviter les démobilisations, d'accompagner au plus près les démarches, d'expliquer les droits, etc.

Le SNU n'est pas contre les personnels du CRE, bien au contraire, il reste et sera à leurs côtés afin de faire entendre leurs voix, notamment sur l'anonymisation des courriers du contrôle ou les missions de remobilisation à faire prévaloir.

Sans nul doute les agent.es du service du CRE sont surexposé.es aux risques liés aux agressions de fait de leur mission, ainsi qu'aux risques de conflits de valeur de devoir plus contrôler que remobiliser.

Pourtant la Direction ne met en place aucun plan de prévention des risques primaires afin de limiter cette montée des agressions et protéger ces collègues ! **Pire, avec France Travail, on ne parle plus de « droits et devoirs » mais de « droits et sanctions ».**

Le SNU dénonce cette sémantique qui ne laisse présager rien de bon ! **À la fois pour les usager.es et les personnels, la pression sera de rigueur.**

Pour le SNU, ces collègues doivent être mieux considérés et mieux protégés comme d'ailleurs tous ceux et celles en situation d'accueil physique ou téléphonique.

Le SNU en fera sa priorité pour 2023.